

Les réponses socio-territoriales aux mobilisations contre les nuisances industrielles dans la Tunisie post-2011

Diane Robert

Cet article analyse les mobilisations sociales pour la cause environnementale en Tunisie post-révolutionnaire à partir d'un terrain mené à Gabès et à Sfax, et détaille les acteurs qui y prennent part, leurs motivations, leurs modes d'expression, les réseaux mis en place et les réponses faites par les autorités publiques aux protestations.

Based on fieldwork in Gabès and Sfax, this article analyses the social mobilisations for the environment in post-revolutionary Tunisia, describing the actors involved, their motivations, their forms of expression, the networks created and the reactions of the public authorities to the protests.

يحلّل هذا المقال الاحتجاجات الاجتماعية حول القضايا البيئية في تونس ما بعد الثورة انطلاقاً من عمل ميداني تم إنجازه في تونس (صفاقس وقابس) كما يعطي تفاصيلاً عن مختلف الأطراف المتدخلة، دوافعهم، طرق تعبيرهم، الشبكات التي تم وضعها إضافة إلى تفاعل السلط العمومية مع الاحتجاجات.

Introduction

Ce texte porte sur des mobilisations étudiées dans le cadre d'une thèse de doctorat¹, qui dénoncent les nuisances socio-environnementales qui, sur des territoires localisés, engendrent des activités dont l'intérêt pour l'économie nationale ou régionale est mis en avant : transformation des minerais phosphatés en engrais destinés à l'export, extraction d'hydrocarbures et stockage des déchets. Certaines de ces mobilisations ont vu le jour ces dernières années, mais d'autres ont une histoire qui remonte à plusieurs décennies. Assurément, les transformations politiques et sociales de l'après-2011 ont affecté leurs modalités d'expression, puisque l'on a pu constater un renouvellement de leur répertoire d'action et un élargissement de leurs bases sociales. Ainsi, ces mobilisations, loin de rester cantonnées à des arènes restreintes ou à des enjeux sectoriels, ont gagné en ampleur.

Les conflits, révélateurs et producteurs de dynamiques territoriales et de rapports de force

Les situations de conflit sont particulièrement intéressantes à étudier en géographie. En effet, elles font émerger des enjeux liés à des

dynamiques territoriales et politiques ; de même, elles révèlent des positionnements différenciés et des divergences d'intérêts au sein de groupes d'acteurs sociaux antagonistes. Elles permettent également d'aborder leurs relations à l'espace et leurs représentations, ainsi que les rapports de force que ces groupes parviennent à instaurer (Melé *et al.*, 2004 ; Pistre, 2010 ; Darly, 2012 ; Laslaz, 2015). Les conflits de proximité étudiés mettent ainsi en exergue les manières dont les activités de production ciblées par les mobilisations ont contribué, par les prélèvements de ressources naturelles, notamment hydriques, et les rejets polluants qu'elles génèrent, à dégrader le cadre de vie et la santé des riverains, et à mettre en péril d'autres activités économiques comme l'agriculture, la pêche et le tourisme².

Aussi peut-on identifier trois grandes catégories d'acteurs qui participent aux mobilisations contre ces nuisances. La première catégorie regroupe des acteurs dont l'activité professionnelle est affectée par les nuisances, notamment des groupes d'agriculteurs ou de pêcheurs qui subissent des pertes de revenus liées aux pollutions. La seconde catégorie rassemble les habitants des localités et quartiers riverains des installations polluantes – ou de projets d'implantation de nouvelles unités – qui se

plaignent d'effets sur leur santé, et dont les revendications portent sur l'arrêt des nuisances – ou le refus des projets – mais aussi sur l'obtention de compensations. Celles-ci prennent notamment la forme de demandes d'emploi dans les entreprises d'État, puisque les classes populaires, très affectées par le chômage ou les conditions de travail dégradées, sont souvent surreprésentées dans ces quartiers peu attractifs du fait de leur exposition aux nuisances³. Enfin, l'on peut distinguer une troisième catégorie constituée de groupes de pression qui se mobilisent à une échelle plus large que le quartier, qui peuvent compter sur davantage de ressources militantes, disposent d'un capital social et culturel tendanciellement plus élevé, et revendiquent de prendre part aux décisions politiques et économiques qui concernent leurs territoires, désirant notamment changer les orientations économiques de ces derniers en rompant avec leur spécialisation industrielle.

Cependant, les situations de conflit n'ont pas seulement une fonction d'« analyseur social » (Charlier, 1999, 88). Elles ont des effets sur les acteurs qui y prennent part, sur le droit, sur la constitution de problèmes publics⁴, sur la représentation des territoires, etc. Ces réflexions sur la « productivité » des conflits au sens de leur « faculté de produire » (Melé, 2012) permettent ainsi d'envisager les effets des mobilisations au-delà d'une lecture en termes de succès et d'échecs. C'est cette fonction transformative que nous souhaitons examiner dans ce texte, et plus spécifiquement les renégociations des relations entre activités industrielles et territoires.

Des tentatives de réparation et de résorption des nuisances ont figuré parmi les réponses apportées aux mobilisations par les entreprises mises en cause et les agences de l'État. Ainsi, l'entreprise Thyna Petroleum Services (TPS), responsable d'une fuite d'hydrocarbures au large de Kerkennah en mars 2016, a réalisé des travaux de pompage des résidus d'hydrocarbures déposés sur les plages de l'archipel, se trouvant

sous la pression de pêcheurs qui menaient des actions de contestation, et des agences de l'État. À Sfax, la mobilisation pour la fermeture de l'usine NPK avait donné lieu à un projet de réhabilitation et de réaménagement du site, Taparura, dont seule la première phase a été réalisée. À Gabès, des prêts de la Banque européenne d'investissement accordés au Groupe chimique tunisien (GCT) ont permis des améliorations techniques visant à réduire les nuisances. Mais ces actions, qui s'effectuent au coup par coup ou dont la portée s'avère limitée en l'absence d'investissements massifs, ne permettent pas de contenir le mécontentement. Certaines entreprises s'efforcent alors d'améliorer leur image en se dotant, à la faveur de connexions avec des promoteurs de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) au niveau international, de programmes de formalisation de leur conformité à des normes environnementales et de leurs actions à destination du territoire où elles sont implantées. Mais les effets les plus notables des conflits sur les relations des activités de production aux territoires se rapportent à des mécanismes de redistribution de la valeur tirée de ces activités et à des réaménagements de l'espace industriel.

Négocier des formes de redistribution : des compensations pour les groupes qui s'identifient comme victimes des nuisances

Le versement de compensations aux groupes qui s'identifient comme des victimes des nuisances industrielles figure en bonne place dans les revendications des groupes, mais aussi dans les propositions des négociateurs qui tentent de contenir ces contestations. C'est un axe du gouvernement des conflits qui visent les activités de production et les pollutions qu'elles génèrent. En octroyant des compensations financières, matérielles ou sous forme de postes d'emploi aux groupes à l'origine des blocages de l'activité industrielle ou à destination d'organisations

¹ Cette thèse repose sur un travail d'enquête réalisé dans les régions de Gabès et de Sfax entre 2017 et 2019 par l'intermédiaire d'observations directes et d'entretiens avec des acteurs des mobilisations, des entreprises mises en cause, des institutions étatiques et des agences de coopération. D'autre part, un suivi de la presse en ligne et des réseaux sociaux ainsi que des recherches documentaires ont été réalisés.

² Sur les impacts des activités de transformation de phosphate à Gabès, voir notamment Hayder (1986), Abdelhamid (2018) et Carpentier (2018). Voir aussi Robert (2021) sur les mobilisations relatives à ces impacts et à ceux de l'extraction d'hydrocarbures à Kerkennah.

³ Voir par exemple Bouhleb (2016) pour le cas de Sfax.

⁴ En reprenant la terminologie de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès, un fait social devient un problème public lorsque des acteurs se mobilisent et l'inscrivent dans l'espace public afin que des actions soient mises en œuvre pour le traiter (Lascoumes, Le Galès, 2018).

locales (clubs sportifs, associations, etc.), les entreprises et les pouvoirs publics mis en cause espèrent contribuer à mieux faire accepter les activités industrielles dans leurs territoires d'implantation. Toutefois, ils ne parviennent pas toujours à éviter les effets d'entraînement : par imitation, de nouveaux groupes reproduisent le mode opératoire du blocage, en demandant à leur tour des versements de compensations. En outre, de nombreuses tensions opposent des groupes ancrés dans des localités différentes, qui contestent les modes de répartition des compensations et leur caractère inéquitable : certains groupes estiment par exemple que la localité à laquelle ils se sentent appartenir est délaissée dans la redistribution.

Dans une certaine mesure, les revendications et actions des groupes d'agriculteurs et de pêcheurs lésés par les nuisances, et celles des habitants riverains d'installations industrielles, tout comme les réponses apportées par les pouvoirs publics, peuvent se comprendre en référence à une économie morale en partie héritée des décennies précédentes. Celle-ci met l'État face à ses obligations d'assurer l'emploi et la subsistance de sa population, menacée ici par les impacts des activités industrielles. On peut considérer que les mobilisations, comme les mesures qui leur font suite, s'inscrivent dans la continuité des modèles de redistribution clientélistes et paternalistes en vigueur sous Bourguiba et Ben Ali (Desrués, Gobe, 2021), ou encore du « pacte de sécurité » qu'évoquait Béatrice Hibou dans son analyse à chaud du mouvement de 2010-2011 (Hibou, 2011).

Une tendance à la délocalisation-relocalisation des nuisances du centre vers la périphérie

Enfin, les modes de résolution des conflits liés aux nuisances donnent lieu à des réaménagements de l'espace industriel : les blocages de la production et les pressions

politiques poussent à des délocalisations des activités industrielles, notamment des centres urbains vers les périphéries (à différentes échelles). Les décisions de fermeture de la NPK puis d'arrêt de la Société industrielle d'acide phosphorique et d'engrais (SIAPE) à Sfax, suite à des mobilisations qui se sont étalées sur plusieurs décennies, se sont accompagnées d'une délocalisation de la production d'engrais vers Skhira, à 80 kilomètres en direction du Sud sur la côte, dans le même gouvernorat, et vers Mdhilla, dans le bassin minier de Gafsa. Les projets d'amélioration du cadre de vie à Sfax se sont traduits par le remplacement de l'ancienne décharge municipale près du site de la SIAPE par une décharge inaugurée en 2008 sur le site d'El Gonna à Agareb, destinée à accueillir tous les déchets du gouvernorat (Bennasr, 2006). Suite à un mouvement de contestation dans cette petite ville de la périphérie sfaxienne, fortement médiatisé à l'automne 2021, cette décharge a fermé, et il est désormais question d'ouvrir une nouvelle décharge à Limada, zone rurale périphérique du gouvernorat. À Gabès, il a un temps été question de remplacer le rejet de phosphogypse dans la mer au niveau de Chott Salem vers la petite ville d'Oudhraf, avec un projet de mise en terril⁵ du phosphogypse. Mais ce projet a été annulé du fait des mobilisations des habitants de la ville. De même, un projet de délocalisation de l'ensemble des unités du GCT vers Menzel Habib (en périphérie du gouvernorat) a été annoncé en 2017, et est pour l'instant gelé, faute de financements. À Kerkennah enfin, si les sites d'extraction d'hydrocarbures ne peuvent pas être délocalisés, ce sont les voies d'acheminement du condensat qui sont déplacées pour éviter les sites où les blocages sont récurrents.

Cette tendance à la délocalisation de ces activités génératrices de nuisances vers l'arrière-pays se présente donc comme une solution spatiale de moyen à long terme pour les acteurs



© D. Robert.

de l'aménagement industriel. Les risques de contestation y sont estimés inférieurs, et le risque de blocage de la production ou de l'acheminement des matériaux peut apparaître moindre. Par ailleurs, elle répond aux attentes immédiates de certains groupes d'habitants, pêcheurs et agriculteurs riverains des unités polluantes existantes, tout en ménageant partiellement travailleurs et chômeurs opposés à des destructions d'emplois (via des promesses de mise en place de navettes des zones d'habitation vers les unités industrielles). En plus de mettre fin aux blocages, le départ des sites industriels des centres urbains est perçu comme un moyen de faire advenir de nouvelles perspectives de développement pour ces centres.

En définitive, les mobilisations contre les nuisances ne semblent pas avoir entraîné d'infléchissements significatifs des politiques industrielles. En effet, les mesures de réparation et de limitation des nuisances ont eu une portée limitée ; c'est surtout sur des mesures de

La marche à Chott Salem, le 30 juin 2017, dans le cadre de la campagne « Saker lemsab » (« fermez le déversoir »). C'est suite à cette marche, allant jusqu'au canal de déversement dans la zone industrielle de Gabès, que la décision a été prise de transférer les unités gabésiennes du GCT vers un autre site du gouvernorat.

redistribution sociale que l'action publique s'est concentrée. Elle a par ailleurs dû composer avec une double contrainte, puisqu'elle s'est trouvée pressée entre, d'un côté, les exigences des créanciers internationaux qui limitent les nouvelles embauches dans le secteur public et les dépenses sociales et, de l'autre, des demandes de compensations d'acteurs protestataires qui, parvenant fréquemment à bloquer la production, ont certains moyens de se faire entendre. La tendance à la délocalisation des nuisances semble mettre en lumière une forme de concurrence territoriale intégrant d'une part les attentes des riverains et, d'autre part, les possibilités d'accumulation de capital liées à des opérations de renouvellement des centres urbains. Il y a des gagnants et des perdants à ce jeu de concurrence, autrement dit ces délocalisations peuvent produire de nouvelles inégalités territoriales. D'ailleurs, dans les territoires où les nuisances ont été relocalisées ou dans lesquels il a été envisagé de le faire, elles n'ont pas manqué de susciter de nouvelles contestations.

⁵ La mise en terril est une modalité de stockage de ce déchet très encombrant, le phosphogypse, boue de déchet issue de la transformation de minerais phosphatés en acide phosphorique. Cette modalité consiste à l'acheminer vers un bassin, le laisser sédimenter et en évacuer l'eau de transport, pour former un tas aux proportions très importantes, puisque d'énormes quantités de phosphogypse sont produites chaque jour (12 000 tonnes environ à Gabès).



Bibliographie

ABDELHAMID Maha, 2018, *Les transformations socio-spatiales des oasis de Gabès (Tunisie) : déclin des activités agricoles, urbanisation informelle et dégradation de l'environnement à Zrig, des années 1970 à nos jours*, thèse de doctorat en géographie de l'Université Paris X-Nanterre.

BENNASR Ali, 2006, *Sfax : de la ville régionale au projet métropolitain*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR) d'histoire, philosophie et sociologie des sciences, de la [Faculté des Sciences humaines et sociales de Sfax](#).

BOUHLEL-ABID Maha, 2016, *Étalement urbain et inégalités environnementales dans le Grand Sfax (Tunisie)*, thèse de doctorat en géographie de l'Université de Sfax.

La marche d'El Hamma, en décembre 2018.

CARPENTIER Irène, 2018, *Les révolutions silencieuses des oasis du Sud tunisien : crise des modèles et réponses locales*, thèse de doctorat en géographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement : entre espace et territoire. Géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974*, thèse de doctorat en géographie de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

DARLY Ségolène, 2012, « La reterritorialisation de l'agriculture, effet collatéral des conflits d'usage. Le cas francilien », *Économie rurale*, n° 332, 31-46.

DESRUES Thierry, GOBE Éric, 2023, "‘We don't want to be governed like this anymore’: protest democracy as an expression of a crisis of governmentality in post-

revolution Tunisia", *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 50, 648-665.

HAYDER Adnane, 1986, *L'industrialisation à Gabès et ses conséquences. Étude de géographie urbaine et économique*, Tunis, Centre de publications universitaires.

HIBOU Béatrice, 2011, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, n° 121, 5-22.

LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick, 2018, « 4. Problèmes publics : des controverses aux agendas », in P. Lascoumes, P. Le Galès (dir.), *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 66-83.

LASLAZ Lionel, 2015, « [Conflit environnemental](#) », *Hypergéométrie*, 21 mars.

MELÉ Patrice, LARRUE Corinne, ROSEMBERG Muriel (dir.), 2004, *Conflits et territoires*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.

MELÉ Patrice, 2012, « [Pour une géographie des conflits urbains de proximité en Amérique Latine](#) », *Géocarrefour*, vol. 87, n° 1, 3-13.

PISTRE Pierre, 2010, « Mobilisation dans les campagnes toulousaines : conflit d'aménagement et tensions locales », *Espaces et sociétés*, n° 143, 151-169.

ROBERT Diane, 2021, « [Contestations croisées des nuisances environnementales des industries et des injustices territoriales à Gabès et Kerkennah \(Tunisie\)](#) », *Justice spatiale - Spatial justice*, n° 16.